

LEKHA DODI

לכה דודי

Yéchivat Torat H'aïm CEJ, 31 Av. Henri Barbusse 06100 NICE – 04 93 51 43 63 (www.cejnice.com)

Le mot du RAV

Le chant de Roch Hachana

A Roch Hachana, nous ne chantons pas le Hallel. Pourtant, Roch Hachana est un jour de Yom Tov ; alors, pourquoi est-il différent des autres jours de fêtes - Pessah, Chavouot, Soucoth, Hannouca – où l'on chante le Hallel ?

Rav Abahou raconte : les anges de service demandèrent au Saint Béni Soit Il, Souverain du monde, pourquoi Israël ne chante-il pas aucun hymne « Chira », en Ton honneur à Roch Hachana, et au jour de Kippour ?

Le Saint Béni Soit Il répondit : « Est-il possible qu' Israël chante des hymnes pendant que le Roi est sur son trône de Justice avec, ouverts devant lui, les livres où sont inscrits les sentences de la vie et de la mort ?

Pourtant, notons que l'introduction à cette journée solennelle commence par le chant de « Ahot Ketana, (la petite sœur). Avant la Sonnerie du choffar c'est le chant de « Oked Veanêkad », celui qui ligote (Avraham), du ligoté Itshak et de l'autel.

Il y a en réalité une différence fondamentale entre le Hallel et les différents chants de Roch Hachana , de Kippour comme Adir Vénaor etc.

Le Hallel est un chant triomphant de la victoire. Par exemple, à Pessah, pour la Sortie d'Egypte, le miracle de la traversée de la Mer ; à Chavouot , pour la Révélation divine et le Don de la Torah ; à Soucoth, pour la Protection divine pendant 40 jours de la traversée du désert ; à Hannouca, pour le miracle de la fiole.

A Roch Hachana, seul des chants par lesquelles on sollicite la bienveillance et la protection divine, exemple « Ahot Ketana », (« guéris nos maux, que finisse cette année avec ses malédictions »).

En entendant le chant poignant de celui qui ligote du ligoté et de l'autel, le Maître des cieux dit à Avraham :

« Ne porte pas la main sur un de tes géniteurs.

Rentrez en paix, Anges de Mahanaïm.

C'est un jour de Mérite pour les fils de Jérusalem.

Où je pardonne les fautes des fils de Jacob.

Où j'ouvre les portes de la Miséricorde. »

« Adir Vénaor », c'est une profonde louange de la grandeur de Hachem, qui est toujours près de ceux qui prient, Miséricordieux et Clément.

Qui est D'IEU comme Toi, Hachem ?

**RAV MOCHE MERGUI
ROCH HAYECHIVA**

ROCH HACHANA
29 Eloul 5766 / 22 Septembre 2006

Hadlakat Nérot : 19h00

**Le Lekha Dodi de cette semaine est
dédié à la mémoire de :**

Mme Emouna DRAI z'al

Etudions *Roch Hachana*. Tout s'étudie. Sans étudier pouvons nous vivre véritablement un évènement aussi grandiose que ce jour fabuleux dont représente *Roch Hachana*. *Roch Hachana* se limite-t-il à la pomme dans le miel ? Au chofar ? Nos Sages ont consacré tout un traité dans le Talmud : *Massé'h'ète Roch Hachana*, au total 69 pages. Sans compter tous les passages cités dans le *H'oumach* (pentateuque). C'est également 22 chapitres qui composent les lois relatives au seul jour de *Roch Hachana*, composés par le *Choul'an Arouh'*. Tout ça !, pour ce jour. Et c'est tout ça qui rendra à ce jour toute sa dimension et toute sa splendeur.

Le Talmud rapporte 5 opinions à propos du jugement divin prononcé en ce jour de *Roch Hachana* : **Rabi Mèïr** dit que toute créature est jugée à *Roch Hachana* et leur jugement est scellé le jour de *Kipour*. **Rabi Yéhouda** dit : toute créature est jugée à *Roch Hachana* et leur jugement est scellé en la saison spécifique à chacune ; *Pessah'* pour la récolte, *Chavouot* pour les fruits de l'arbre, *Soukot* pour l'eau et à *Kipour* pour l'homme. **Rabi Yossé** dit : l'homme est jugé tous les jours. **Rabi Nathan** dit : l'homme est jugé en tout instant. **Rabi Yichmaël** dit : le monde est jugé quatre fois l'an ; *Pessah'* sur la récolte, *Chavouot* sur les fruits de l'arbre, *Soukot* sur l'eau, l'homme est jugé à *Roch Hachana* et son jugement est scellé à *Kipour*.

Bien entendu leur discussion est basée sur l'explication de versets dont la *guémara* prend soin de citer. Cependant s'ils divergent sur le temps du jugement ils sont tous d'accord qu'il y a : 1) jugement 2) à *Roch Hachana*. Nul autre religion considère le premier jour de son calendrier, "le jour de l'an", comme étant un jour de jugement divin. *Roch Hachana* c'est la fête du jugement ! **Le jugement divin n'est pas subit par l'homme.** L'homme doit prendre conscience qu'en ce jour tout se joue. Pas de surprise. Il ne devra pas s'étonner de ce qui lui arrivera au courant de l'année. Il a été averti du jugement. Il a été invité au jugement. Il avait donc en son pouvoir de faire basculer le verdict d'un coté comme de l'autre. **L'homme est complètement actif en ce jugement.** D'IEU ne décide rien seul pour l'homme (voir *Rambam Téchouva* chapitre 5 et 6). D'IEU décide à travers l'homme. Le jugement divin provient de l'homme lui-même. C'est la raison pour laquelle il est si important de nous faire connaître le moment du jugement ; ce n'est pas seulement une annonce ou une invitation mais c'est une participation active à notre propre jugement.

La *guémara* poursuit et demande : selon l'opinion qui soutient que nous sommes jugés à *Roch Hachana* à quoi sert notre prière journalière sur nos maladies et nos soucis d'argent, puisque tout ceci a été décidé à *Roch*

Hachana ? Selon cette question la prière aurait un sens avant le jugement uniquement. La *guémara* répond, en s'appuyant sur un enseignement de *Rabi Yitsh'ak*, le cri – *tséaka* (forme de prière) est beau avant comme après que le verdict ne soit prononcé ! C'est dire que même le jugement de *Roch Hachana* n'est pas définitif ! Tout ne se joue pas de façon irréversible à *Roch Hachana*. L'homme a en son pouvoir la possibilité de transformer le jugement même après le jour du jugement. Il lui faudra cependant crier plus fort... Les cartes sont entre nos mains. La balle est dans notre camp. *Roch Hachana* n'est pas seulement le bilan de notre passé mais aussi, et peut-être plutôt, la prise de conscience que nous avons un rôle si majeur dans notre vie d'être humain que nous intervenons directement dans l'enjeu de notre avenir.

Rabi Yitsh'ak poursuit sa thèse en annonçant (*Roch Hachana* 16b) que d'autres choses déchirent, annulent, le verdict : la *tsédaka*, le changement de nom, le changement de faits, et certains rajoutent : le changement d'endroit. Bien entendu il faut approfondir davantage ce passage talmudique mais nous pouvons déjà constater que ces choses sont celles qui constituent l'homme : son argent, son nom, ses actes, son lieu. En les changeant l'homme annule le verdict. Faire appel au verdict c'est changer. Nous voyons encre de façon très claire que selon notre religion l'homme ne subit pas le décret divin. **C'est l'homme qui a le dernier mot.** Si je change en moi tout ce qui est la cause de ma perte et condamnation, je change parallèlement le jugement qui a été prononcé à mon égard. Le roi David l'a affirmé en ces termes « Même si l'épée tranchante de l'ange est placée sur le cou de l'homme, celui-ci ne devra en rien se retenir d'implorer la *rah'amim* (patience...) divine » (voir traité *Bérah'ot* 10a).

Tant que l'homme est en vie il est le seul maître de son sort. Il peut toujours intervenir pour l'améliorer. On pourrait en conclure que l'homme qui est au banc de l'accusé face au tribunal, fait partie lui-même du tribunal. Le tribunal qui juge l'homme est constitué de la présence de l'homme. Et ce à tel point que même après que la peine soit prononcée il peut la changer, certes au prix de gros efforts. Alors si déjà après le jugement on peut le modifier à plus forte raison qu'avant le jugement on peut le faire basculer. Encore un *Roch Hachana*, ne laissons pas les "autres" décider à notre place de notre sort. Jouons notre rôle au sein du tribunal.

L'homme est le juge. Jouons le jeu...

Très chers lecteurs et lectrices du "Lekha Dodi", je vous souhaite CHANA TOVA et vous remercie de votre participation visuelle et intellectuelle à notre journal. Merci également à ceux qui nous aident financièrement de façon généreuse.

Rav Imanouel Mergui - Roch Kolel



Moment de vérité – (2eme partie)

D'après Rav Chlomo BREWDA « Yémé Ratson » page 50

[Comment se réveille-t-on ? Pourquoi tout le monde ne se réveille pas ?...]

Le *Gaon de Vilna* explique que D'IEU est comparé à l'aigle – *Dévarim* 32-11 – car de même que l'aigle lorsqu'il veut se déplacer réveille ses petits en tapant des ailes, ainsi D'IEU a réveillé Israël en frappant le pharaon et son peuple pour annuler l'esclavage de nos ancêtres et ainsi les libérer.

Celui qui ne remplit pas son rôle dans ce monde-ci est appelé *yachène* – endormit. « Nous n'avons pas d'autre raison à la création première si ce n'est que l'homme connaisse et reconnaisse D'IEU son créateur », écrit *Ramban*. C'est vivre en cohérence à travers cette foi – *émouna*. Le *Yaavets* écrit : « ne peut s'appeler croyant seul celui qui vit **concrètement** dans la *émouna* ». Tel est le rôle de l'homme une foi concrète – *émouna béfoel*. La foi du cœur et de la bouche est insuffisante, effectivement le moindre évènement difficile à supporter fera trébucher, l'homme et il se soumettra aux caprices du mal. Par contre celui dont sa foi est concrète il ne fléchira jamais, sous aucun prétexte il se pliera aux pressions du mal. C'est la raison pour laquelle les Enfants d'Israël étant en Egypte sont appelés "endormis" ; car celui qui n'est pas un croyant effectif – *béfoel* est qualifié comme tel. Pour les sortir de leur foi potentielle – *békoah'*, et de les conduire à cette foi effective D'IEU réalisa tous ses miracles en Egypte qui ont démontré clairement son omniprésence. Le peuple égorga le sacrifice de *Pessah'* aux yeux des égyptiens, qui vénéraient le veau. Ce qui a prouvé leur foi concrète. Seuls les mécréants d'Israël n'ont pas reconnu la présence divine, ils périrent en Egypte.

Alors que le *Rambam* écrit que l'allusion du *chofar* est de réveiller les endormis, tout le monde n'arrive pas à s'éveiller lors de la sonnerie du *chofar*. Pour cela nos Sages ont institué de sonner le *chofar* tout le mois de *Eloul* afin que de jour en jour nous nous réveillions un peu plus. *Sélih'ot*, supplications et bonnes actions durant le mois de *Eloul* contribuent à ce réveil progressif, ainsi arriver le jour de *Roch Hachana* on est complètement réveiller. C'est là également la raison pour laquelle le prophète *Ezra* a institué qu'on lise les malédictions prononcées par la Tora, la veille de *Roch Hachana*, pour que chacun prenne conscience que son sort est le résultat de ce qu'il a fait (et de ce qu'il est).

C'est alors que « l'année s'achève ainsi que ses malédictions » et que « l'année commence ainsi que ses bénédictions ».

Fasse Hakadoch
Que nous soyons
le livre de

Barouh' Hou
tous inscrit dans
la VIE !

Nous adressons nos vœux à toutes les personnes qui s'investissent tout au long de l'année à la réalisation de leur projet hebdomadaire

"Lekha Dodi" :

Mr Ilan Drai, Mr Marc Benveniste, Mr Rodolph Douillet, Mme Sophie Zerbib,
Copie Express

Ainsi qu'à ceux qui désirent rester dans l'anonymat.

Toutes nos déclarations sont également adressées à ceux qui soutiennent d'une façon ou d'une autre notre activité חזק וברוך.

